

Compte rendu de la session 2015 de la certification en histoire de l'art

La session 2015 regroupe les trois académies franciliennes: Paris, Créteil, Versailles.

Le jury tient tout d'abord à remercier l'équipe de direction du lycée Janson de Sailly pour la qualité de l'accueil et des conditions matérielles de passation des épreuves qui se sont déroulées les 7 et 8 avril 2015. Il remercie également le SIEC pour la mise à disposition de deux appariteurs dont l'aide a été précieuse pour l'accueil des candidats.

Composition du jury: 13 personnes réparties en 4 commissions.

- **Personnalité universitaire:** Mme Alice TACAILLE, *maître de conférence à l'université Paris IV Sorbonne.*
- **Personnalité d'institution culturelle :** Mme Anne Ruelland, *directrice du service des publics, Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris.*
- **IA-IPR issus de différents champs disciplinaires:** M Charles Naïm, *IA-IPR de lettres, académie de Paris;* M. Michel Gravot, *IA-IPR d'arts plastiques, académie de Versailles;* Mme Valérie Dautresme, *IA-IPR d'histoire géographie académie de Versailles;* M Jean-Luc Beltran, *IA-IPR d'arts plastiques, académie de Créteil*
- **IA-IPR responsables académiques du dossier histoire des arts**
 - ✓ *Académie de Versailles:* M Thierry Rolando, *IA-IPR d'éducation musicale,* Mme Anne-Françoise Pasquier, *IA-IPR d'histoire géographie.*
 - ✓ *Académie de Paris:* Mme Pascale Hertu, *IA-IPR d'éducation musicale*
 - ✓ *Académie de Créteil:* M Claude Desfray, *IA-IPR d'éducation musicale,* M Thierry Cassou, *IA-IPR d'histoire géographie*
- **Professeurs expérimentés:** Mme Nadège Budzinski, *professeure agrégée de musique, formatrice en histoire des arts, académie de Créteil ;* M. Jean-Pierre Levert *professeur agrégé d'histoire géographie et d'histoire des arts en CPGE au lycée Janson de Sailly (Paris).*

Les candidats de la session 2014:

Nombre d'inscrits: 54 (dont 41 femmes)
Absent: 0
Nombre de reçus: 33
Moyenne globale des candidats évalués : 11,53
Note la plus basse: 04
Note la plus haute: 20

Evolution des candidatures :

Le nombre de candidatures est en légère progression cette année

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
77	95	88	86	62	60	43	54

Répartition académique et disciplinaire des candidats:

	CRETEIL	PARIS	VERSAILLES	Total
Allemand	2			2
Arts appliqués	1		1	2
Arts plastiques	3	1	1	5
Documentation			1	1
Education musicale	1		2	3
Espagnol			1	1
Histoire Géographie	4	2	7	13
Hôtellerie		1		1
Italien	1			1
Lettres	8	6	8	22
Mathématiques			1	1
Sciences économiques et sociales	1			1
Sciences physiques et chimiques	1			1
TOTAL	22	10	22	54

Répartition par corps de recrutement:

22 professeurs agrégés
29 professeurs certifiés (dont un CAPET et 4 CAPLP)
3 professeurs stagiaires

Profil professionnel des candidats:

Comme chaque année, on constate une certaine diversité des conditions d'exercice des professeurs se présentant à cette certification.

Les tableaux ci-dessus montrent une évolution et un élargissement des champs disciplinaires dont sont issus les candidats. Le fort ancrage des lettres et de l'histoire géographique qui représente 35 candidats est équilibré par l'extension progressive du nombre de champs disciplinaires mais on constate cependant une relative stagnation du nombre de candidats issus des disciplines artistiques. L'inscription des candidats à cette certification relève de stratégies diverses: certains viennent chercher un sésame pour intégrer un poste ou une équipe de lycée, d'autres simplement légitimer un enseignement auquel ils participent déjà. Enfin, signalons que des professeurs qui n'enseignent qu'en collège pensent encore à tort que cette certification leur donnerait un statut de référent culturel ce qui n'existe pas en collège, pas plus que celui de coordonnateur de l'épreuve d'Histoire des arts au DNB.

La prestation des candidats, éléments d'analyse.

Certaines recommandations déjà énoncées dans les précédents rapports restent d'actualité et sont à nouveau rappelées. Ainsi, les compétences attendues, explicitées dans la note de service n°2004-175 du 19-10-2004 doivent être connues et travaillées, ce qui n'est pas toujours le cas. Un rapport correctement construit permettra d'amorcer un exposé illustré d'exemples choisis avec discernement. Le jury adaptera son questionnement afin de vérifier les compétences mises en œuvre. Sur l'ensemble des candidats évalués, le niveau de préparation constaté est très inégal. Les prestations les plus brillantes se traduisent généralement par des notes supérieures à 15, un 20 a été attribué cette année. On constate cependant chez certains candidats des insuffisances tant pédagogiques ou didactiques que culturelles. Ainsi, l'absence de prise en compte des élèves, la

méconnaissance des publics scolaires concernés, la faible connaissance de l'histoire de l'art, de ses méthodes, des techniques d'analyse, de ses enjeux, de l'actualité culturelle, des programmes et des contenus d'enseignement notamment dans le cadre des options de lycée, des dispositifs partenariaux et des institutions culturelles sont inévitablement facteur d'échec.

Le rapport écrit:

Il n'est pas évalué mais contribue à orienter la stratégie d'interrogation du jury. La démarche déclarative de tout rapport conduit le jury à en vérifier certains points, à en approfondir d'autres.

Concernant la forme, il faut trouver le juste équilibre entre exhaustivité et minimalisme, un rapport n'est pas un catalogue ni un mémoire universitaire. Le style narratif ne doit pas devenir envahissant. Il faut donc veiller à proposer une présentation claire, aérée tout en restant vigilant sur la lisibilité et l'orthographe. L'illustration iconographique peut se justifier mais doit rester mesurée.

Concernant le contenu, il doit éviter de se centrer sur un seul champ artistique, une collection, un artiste ce qui va inévitablement positionner le candidat comme spécialiste d'un objet d'étude unique. Quant à l'usage du "copié-collé", ponctuellement constaté, il est à proscrire. Les citations, si toutefois elle se justifient doivent être référencées à des sources. Les bons rapports font immédiatement ressortir une démarche pédagogique au service de l'ouverture culturelle.

L'exposé:

Il peut s'inscrire en prolongement du rapport qu'il met en perspective mais ne doit pas se réduire à une redondance orale de celui-ci. Certains candidats, parfaitement à l'aise dans cet exercice ont fait preuve de clarté et de concision tout en tenant un propos ouvert, parvenant à dégager une problématique d'ordre pédagogique, artistique ou culturel, amenant le jury à sélectionner certains points susceptibles d'être évoqués lors de l'entretien. Lorsqu'un support écrit distinct du rapport est utilisé, il faut éviter de le lire *in extenso*. La qualité d'une communication orale s'évalue dans la posture, le regard, les gestes. Tous les candidats sont des enseignants, ils doivent le montrer. L'usage d'un outil numérique peut enrichir utilement l'exposé mais il peut aussi constituer une prise de risque supplémentaire lorsqu'il n'est pas totalement maîtrisé (absence de charge, mise en route chronophage, etc). Le jury apprécie les prestations lorsqu'elles sont claires et structurées. Lorsque le candidat annonce un plan, il doit s'y tenir car la rigueur intellectuelle est toujours appréciée. La richesse du vocabulaire spécifique et technique, tout comme les connaissances et références relatives aux sujets évoqués doivent faire l'objet de toute l'attention du candidat.

L'entretien:

Celui-ci doit permettre d'approfondir certains points évoqués lors de l'exposé et le jury apprécie particulièrement que le candidat puisse se saisir d'une question posée, qu'il la développe ou se montre capable d'exprimer son propre questionnement sur une œuvre, une démarche, un objet. Au delà des connaissances scientifiques et culturelles mobilisées à bon escient, l'émergence de la sensibilité artistique du candidat est toujours appréciée, lorsqu'elle est sincère.

La connaissance des programmes de lycée doit offrir au candidat la possibilité de développer une véritable démarche pédagogique afin de montrer comment il amène ses élèves à questionner les œuvres, les lieux, les artistes.

La capacité à mener des projets tout comme à travailler en équipe sont des compétences essentielles que le candidat doit s'attacher à faire ressortir.

On constate cette année chez certains candidats une méconnaissance des institutions culturelles mais aussi des ressources qu'elles mettent en ligne dont certaines sont pourtant fort utiles.

Le jury se réserve la possibilité d'interroger le candidat sur d'autres champs culturels ou pédagogiques que ceux évoqués dans l'exposé. Il peut à tout moment vérifier les connaissances du

candidat concernant les différents domaines artistiques, dispositifs institutionnels, structures culturelles, métiers et filières en rapport avec l'histoire de l'art sans oublier les connaissances épistémologiques relatives à cet enseignement.

On a constaté une motivation et une ouverture culturelle chez la majorité des candidats même si l'on peut regretter encore la méconnaissance de certains domaines artistiques tels la musique ou le spectacle vivant. Ainsi, certains candidats paraissant érudits dans un domaine se montrent relativement démunis dans un autre. On ne peut que rappeler la nécessaire distance que les candidats doivent prendre avec la discipline qu'ils enseignent afin d'investir pleinement le champ transversal de l'Histoire de l'art et de l'ensemble des formes d'expression artistique.

En conclusion, nous ne pouvons que conseiller aux futurs candidats de préparer cette certification en menant une réflexion approfondie sur l'ensemble des axes évoqués ci-dessus. Les enjeux de l'Histoire de l'art doivent être parfaitement cernés. Les candidats devront acquérir un regard distancié et critique sur leur pratique. Pour les y aider, ils pourront se rapprocher de collègues expérimentés intervenant notamment dans les options Histoire des arts implantées en lycée. Ils pourront également nourrir leur réflexion par la lecture documentaire ainsi que la consultation des sites institutionnels proposant des outils pédagogiques en ligne.

Tableaux annexes:

Répartition des notes obtenues:

Note de 4 à 7	8 à 9	10 à 14	15 à 20
8 candidats	13 candidats	19 candidats	14 candidats

Répartition disciplinaire des candidats reçus:

Allemand	1
Arts plastiques	5
Education musicale	3
Espagnol	1
Histoire-géographie	7
Lettres	15
Mathématiques	1

Répartition académique des candidats reçus:

Académie	Inscrits	Reçus
CRETEIL	22	11
PARIS	10	7
VERSAILLES	22	15

Claude DESFRAY, IA-IPR éducation musicale, président du jury de certification, pour l'ensemble du jury, session avril 2015.